

TRAMAYES Urbanisme

Nouveaux logements : l'isolation sera en fibre de bois

En fonction de l'avancée des travaux, les entreprises choisies pour la rénovation de l'ancienne gendarmerie sont convoquées pour une réunion de chantier tous les mercredis, à 14 heures, avec Michel Maya, le maire, et François Collovray du cabinet d'architecture Chambaud, de Mâcon.

L'ancienne gendarmerie est en cours de rénovation. Le but ? Y construire plusieurs logements. Pour ce faire, les entreprises se réunissent en réunion de chantier chaque mercredi auprès du maire Michel Maya, et de l'architecte François Collovray. Mercredi dernier, étaient représentées : les entreprises Guerin, de La Chapelle-de-



Les entreprises font leur maximum pour rattraper le retard pris pendant le confinement. Photo JSL/Chantal BURNOT

1 730 000

En euros TTC, le coût total du chantier. Il sera subventionné à 57 % par l'État et la préfecture (430 000 €), le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté (499 870 €) et le Conseil départemental (18 750 €).

Guinchay pour le lot plomberie et chauffage, Laffay, de Saint-Léger-sous-la-Bussière pour les menuiseries extérieures, et Nugues, de Dompierre-les-Ormes pour l'isolation extérieure des façades. Ces deux dernières entreprises sont actuellement à pied d'œuvre sur le site.

Deux mois de retard

« En raison de la pandémie

de Covid-19, le chantier a pris environ deux mois de retard. On part actuellement sur une livraison en tout début d'année 2021 », indique Michel Maya. « L'idée est d'avoir des locataires après les fêtes », poursuit François Collovray avec optimisme.

Deux feux tricolores alternatifs ont été placés en début de semaine à la sortie et à l'entrée du bourg, sur la route de Saint-

Point, afin de sécuriser les impressionnants travaux que l'entreprise Nugues effectue en ce moment sur la façade sud du bâtiment. Réalisée en fibre de bois, l'isolation extérieure fait 22 cm d'épaisseur au minimum. Elle est complétée par une isolation intérieure du même matériau de 8 cm. « Avec ces conditions d'isolation respectueuses de l'environnement et conformes à la

réglementation thermique en vigueur, les frais de chauffage seront très réduits. En incluant les charges, en particulier de chauffage, le coût global des loyers sera inférieur de 30 % à ceux des logements anciens de surface identique loués à Tramayes. Nous travaillons d'ailleurs pour avoir le même résultat sur les logements qui seront mis à disposition lorsque l'ancien bâtiment C de l'hôpital Corsin aura été rénové », explique le maire.

De nombreuses demandes pour être logé

« Nous avons déjà enregistré une petite dizaine de demandes, qui ont conduit le conseil municipal à récemment modifier le projet. Il a en effet été décidé de regrouper deux appartements T3 pour faire un vaste appartement T5 bis. Néanmoins, les personnes potentiellement intéressées peuvent toujours se renseigner à la mairie et y déposer leur candidature », précise Michel Maya.

Chantal BURNOT (CLP)

NOTE Neuf logements sont désormais prévus : trois T3, trois T4 et trois T5 (dont un T5 bis). Loyers modérés : 5,70 €/m²/mois.

PIERRECLOS

Félicitations à Sophie et Yoan



Photo JSL/Gérard COULON

Ce samedi, le maire Rémy Martinot a eu la joie de célébrer le mariage de Sophie Besson, 24 ans, et de Yoan Dugrenot, 25 ans. La jeune mariée est originaire de la commune, ses parents habitent Pierreclos (Fabrice Besson, agriculteur au Chemin des Grand-Champ et conseiller municipal, et Élisabeth Marie Jeanne Muller). Le marié, lui, est né à Mâcon et est le fils de Daniel Dugrenot et de Mireille Agnès Gallion.

DOMPIERRE-LES-ORMES

Rendez-vous le 30 juillet pour une marche nocturne



Petite pause vers l'étang de Pézanin, lors de la marche nocturne du 8 août 2019.

Photo d'archives Marie-Thérèse LAFFAY

Aucun calendrier de balades nocturnes dans chacune des communes de la communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier n'a été établi en début d'année, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. Au vu de l'évolution de la situation, celle de Dompierre les Ormes aura lieu le jeudi 30 juillet. Rendez vous est donné aux participants, à 20 heures, place de la mairie, pour un parcours d'environ 6 km.